



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 14 OCTOBRE 2010

Étaient présents : Yves Tardieu, maire ; Pierre Arnaud, premier adjoint ; Philippe de Moustier, troisième adjoint ; Roland Fontana ; Caroline Lefèvre ; Jean-Laurent Macabet ; Guillaume Portugues ; Majo Raffin, quatrième adjointe ; Olivier Sac.

Étaient excusés : Valéry Barbato ayant donné procuration à Roland Fontana ; Nadine Bernard ayant donné procuration à Yves Tardieu ; Sandrine Blanc, deuxième adjointe ayant donné procuration à Guillaume Portugues ; Armelle Dénéreaz ; Jean Marie Dusuzeau ; Aurélie Monteil.

Yves Tardieu est nommée secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 55.

I. CHOIX DE L'ÉQUIPE POUR LE PROJET DE LA RUE DES ÉCOLES ET DE LA RUE DES ESPÉRANTS

Le maire explique au conseil les différentes réunions de la commission urbanisme afin de définir un projet d'aménagement de la rue des Ecoles et de la rue des Espérants. Suite à l'appel d'offre lancé en juin, plusieurs offres ont été reçues, les candidats sélectionnés ont été auditionnés et l'offre de Sébastien Braun a été retenue pour un montant de 13 156 € TTC. Le maire rappelle que cette opération est subventionnée à 80 % par la région. *Unanimité.*

II. AUGMENTATION DE LA TAXE LOCALE D'ÉQUIPEMENT

Le maire explique le principe de la TLE qui est payée par les personnes ayant obtenu un permis de construire. Le taux est fixé par chaque commune, pouvant aller de 1 % à 5 %. A Villedieu le taux est de 2 %. Le maire donne au conseil des documents de comparaison afin de décider lors de la prochaine séance d'une augmentation ou non.

III. INDEMNITES DE CONSEIL ALLOUEES AU RECEVEUR MUNICIPAL

Comme chaque année, Mme Blas, perceptrice de Vaison la Romaine, a envoyé son décompte pour le paiement de son indemnité qui s'élève pour 2010 à 433,50 € brut. *9 pour et 3 abstentions.*

IV. DELIBERATION APPROUVANT LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INNOUDATION

Le dossier de projet du PPRI a été présenté lors du conseil municipal du 9 septembre, il convient de prendre une délibération l'approuvant. *Unanimité.*

V. MODIFICATION DU TRACE DU CHEMIN DE VILLEDIEU A BUISSON

Il s'agit de rendre praticable et carrossable le chemin qui part du bas du cimetière et débouche sur la RD 94. Pour cela un échange de parcelles est nécessaire avec M. Serret. Après discussions avec ce dernier et au sein du conseil, il n'est pas fait d'opposition à cette modification mais certaines conditions doivent être respectées.

VI. QUESTIONS DIVERSES

1. Rapport d'activités de la Copavo

Le maire projette en séance le rapport d'activités 2009 de la Copavo retraçant une présentation de chaque services, les travaux et projets réalisés ou à venir.

2. Levée du droit de préemption urbain

Le maire informe le conseil de la levée du droit de préemption urbain sur la maison de M. et Mme Hauguel.

3. Collecte des peintures inutilisées

Le camion de la Copavo sera sur la place vendredi 22 octobre de 17 h à 19 h pour collecter les peintures, comme cela s'est fait pour les pesticides.

4. Syndicat Rhône Aygues Ouvèze

Suite au décès de Guy Penne cet été, l'élection du nouveau président du RAO a eu lieu le 13 octobre, c'est Pierre Meffre qui a été élu.

5. Situation des employés

Aimé Zammit prolonge son congé maladie, il est remplacé ponctuellement par Alain Jean, Grégory Spengler ou Christophe Fallotin.

6. Agenda

- jeudi 21 octobre : festival des soupes à Villedieu
- mercredi 10 novembre : festival Après les vendanges
- jeudi 11 novembre : cérémonie et apéritif
- samedi 13 novembre : repas des bénévoles et des nouveaux Villadéens
- samedi 20 novembre : loto de l'Amicale
- jeudi 25 novembre : conseil municipal
- vendredi 26 novembre : assemblée générale de La Gazette
- dimanche 28 novembre : marché de Noël
- dimanche 12 décembre : repas du club des Aînés
- jeudi 16 décembre : conseil municipal
- dimanche 19 décembre : loto du club des Aînés
- vendredi 31 décembre : réveillon
- vendredi 7 janvier : vœux de la municipalité
- lundi 10 janvier : assemblée générale de la Confrérie
- samedi 29 janvier : loto de La Gazette
- jeudi 3 février : assemblée générale du club des Aînés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 05.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 25 novembre à 20 heures 30.